

Objet : Analyse des affectations réalisées par AFFELNET

Population concernée : Elèves de 3^{ème} du Collège Charlemagne

Date : 6 juillet 2015

Source : enquête réalisée par l'Association Parents Citoyens auprès des collégiens volontaires à la sortie du Collège Charlemagne le vendredi 26 juin à l'issue des épreuves du Brevet.

A noter :

1. aucune information individuelle n'est retenue ni publiée dans nos analyses.
2. Tous les enfants n'ont pas répondu et d'autres ont pu donner des informations fantaisistes.
3. 95 réponses ont été recueillies pour un total d'environ 120 élèves scolarisés en 3^e au collège Charlemagne, soit autour de 80% de la population cible.

L'essentiel à retenir

Les principaux enseignements de cette analyse 2015 :

- Les notes moyennes nécessaires à l'obtention d'une affectation dans le trio de lycées Charlemagne, Sophie Germain ou Victor Hugo restent stables.
- L'augmentation de la note moyenne d'1 point à 1,5 point pour accéder aux lycées un peu plus éloignés du centre du district confirme la tension des accès aux lycées du centre de Paris. Il s'agit des lycées que nous avons rassemblés dans les groupes 4 et 5 (Maurice Ravel, Turgot, Diderot, Arago, Dorian, Simone Weil et Voltaire). On atteint là des moyennes autour de 14,5/20 à 15/20 contre 13/20 à 14/20 les autres années.
- La conséquence de ce resserrement des moyennes pour être affecté dans un établissement jugé « moins prestigieux » plutôt qu'un autre jugé « plus prestigieux » accroît :
 - o D'une part les incertitudes d'affectation pour les élèves ;
 - o D'autre part augmente « l'effet loterie » des affectations AFFELNET en questionnant le fait que la moyenne pouvait être un critère unique et relativement fiable à la disposition des familles pour arrêter leurs choix de vœux d'affectation.
- Pour la première fois en 5 ans, la corrélation qu'il pouvait y avoir entre la moyenne brute de chaque élève et son classement académique par le Rectorat en vue de son affectation dans les différents établissements du district ne semble plus exister.
- En illustrations :
 - o pour 9 élèves (soit 10% de l'échantillon) avec 16/20 de moyenne les affectations ont été :
 - Selon leur 1^{er} vœu au Lycée Charlemagne ;
 - Selon leur 5^{ème} ou 6^{ème} vœu aux lycées Arago, Simone Weil ou Dorian.
 - o Pour 10 élèves (soit 10% de l'échantillon) avec 15,5/20 de moyenne les affectations ont été :
 - Selon leur 3^{ème} vœu aux lycées Victor Hugo ou Hélène Boucher ;
 - Selon leur 4^{ème}, 5^{ème} ou 6^{ème} vœu aux lycées Arago, Ravel ou Simone Weil.

Plusieurs questions se posent :

- Cette hétérogénéité particulièrement importante cette année interroge sur la réalité de l'application par le Rectorat de la formule de lissage des notes utilisée pour le classement

académique des élèves. Cette formule a-t-elle été modifiée à l'insu de tous ? et particulièrement à l'insu des principaux concernés : élèves, parents et enseignants ?

- Cette année, en dessous de 16/20 de moyenne, les élèves sont automatiquement exclus des lycées les plus demandés. Que signifient les notes attribuées par les enseignants quand on connaît leur importance dans l'affectation des élèves ?
- Quelle est la proportion des élèves accueillis en classe de 2^{nde} dans un lycée hors de leur quartier qui y poursuivent une scolarité sereine ?
- Quelle est la pérennité de la « mixité sociale » au-delà de la classe de 2^{nde} ? Cette politique est-elle partagée par tous les établissements ?
- Quelles sont les modalités du re-brassage AFFELNET à l'issue de la classe de 2^{nde} ?

Autant de questions sans réponse du Rectorat qui continuent à entretenir l'opacité du système, voire à le manipuler sans concertation.

Données brutes de notre échantillon 2015

*Les groupes de lycées, n'ont pas de réalité administrative. Ils ont été élaborés en fonction de la proximité géographique du Lycée Charlemagne et de leur « attrait » supposé pour les élèves et leurs parents.

Groupes*	Lycées d'affectation	Nombre	Moyennes (non boursiers)
Hors Sol	Louis Le Grand	5	18,5 à 16,5
	Henri IV	3	18 à 16
Groupe 1	Charlemagne	16	18,5 à 16 ¹
Groupe 2	Sophie Germain	6 ²	17 à 13 ³
	Victor Hugo	12	17 à 14
Groupe 2b	Hélène Boucher	6	16,5 à 15
Groupe 4	Maurice Ravel	5	15,5 à 14,5
	Turgot	1 ⁴	13
	Diderot	3	16,5 à 15
	Arago	4	16 à 14,5
Groupe 5	Dorian	3	16 à 13,5
	Simone Weil	4	16 à 11 ⁵
	Voltaire	4	15 à 13
Groupe 6	Bergson	1	10,5
Lycées professionnels	Elisa Lemonier	1	11
	Autre lycée professionnel	2	12,5 et 11
Hors district, privé ou autres		13	
	Redoublement	0	
	Sans affectation	2	12,5 et 13,5
	Total recueillis	95	

A noter :

- 50% des élèves de 3^{ème} de notre échantillon sont affectés dans les lycées Hors Sol et groupes 1, 2 et 2b ;
- Plus d'un tiers des élèves du Collège Charlemagne obtiennent un lycée à proximité : Charlemagne, Sophie Germain ou Victor Hugo.

¹ Plus de 17/20 de moyenne pour 13 d'entre eux.

² Contre 17 en 2014.

³ Entre 17/20 et 16/20 de moyenne pour 4 d'entre eux.

⁴ Au lieu de 10 en 2014 ??

⁵ Dont 3 élèves entre 16/20 et 14/20 de moyenne.

Éléments d'analyse de notre échantillon 2015

8 enfants sont affectés à Louis Le Grand ou Henri IV. Ce sont tous des élèves dont les moyennes se situent entre 18,5/20 et 16/20.

16 enfants ont été affectés au Lycée Charlemagne. Les moyennes nécessaires sont aussi comprises entre 18,5/20 et 16,5/20.

6 élèves sont affectés au Lycée Sophie Germain et 12 au Lycée Victor Hugo avec des moyennes généralement comprises entre 17/20 et 13/20 pour Sophie Germain (dont les 2/3 entre 17/20 et 16/20) et 17/20 et 14/20 pour Victor Hugo.

Cette année, Victor Hugo est, après le Lycée Charlemagne, l'établissement dans lequel les élèves du collège Charlemagne sont le plus souvent affectés. Il s'agit pour la moitié d'entre eux d'un 1^{er} vœu (plutôt celui d'élèves aux moyennes les plus faibles : 14/20) et d'un 2^{ème} vœu pour les autres élèves après les lycées Charlemagne, Sophie Germain ou Hélène Boucher.

6 élèves sont affectés au Lycée Hélène Boucher, avec des moyennes supérieures à 15/20. Ils ont le même profil que ceux affectés aux lycées Sophie Germain et Victor Hugo. Pour la totalité d'entre eux, il s'agit d'un deuxième vœu (après les lycées Charlemagne ou Sophie Germain).

11 élèves sont affectés aux lycées Ravel, Turgot, Arago ou Diderot. Leurs moyennes se situent entre 16/20 et 14,5/20. Ce sont pour la plupart d'entre eux des 4^{ème} ou 5^{ème} vœux d'affectation. Il s'agit pour l'essentiel d'élèves n'ayant pas été admis dans les lycées cités précédemment.

15 élèves ont été affectés dans les lycées Dorian, Simone Weil et Voltaire, avec des moyennes comprises entre 16/20 et 13/20. La moitié d'entre eux a une moyenne supérieure ou égale à 15/20.

1 élève a été affecté à Bergson avec une moyenne de 10,5/20.

Enfin, 8 élèves ont choisi un établissement privé avec des moyennes inférieures à 13,5/20 et 2 sont affectés en seconde professionnelle.

En guise de conclusion de cette analyse 2015

De manière plus transversale, jusqu'à 17/20 de moyenne générale, les 21 élèves sont affectés conformément à leur 1^{er} vœu. En règle générale il s'agit des lycées Charlemagne, Louis Le Grand ou Henri IV.

De 17/20 à 16/20 (19 élèves) ce sont plutôt des 2^{ème} ou 3^{ème} vœux, d'élèves écartés du Lycée Charlemagne et qui s'orientent vers les lycées Victor Hugo, Sophie Germain ou Hélène Boucher. Toutefois, parmi eux se retrouvent quelques élèves affectés dans les lycées Arago, Dorian ou Simone Weil selon leur 4^{ème} ou 5^{ème} vœu.

Entre 16 et 15/20 de moyenne (une vingtaine d'élèves), plutôt des 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} ou 6^{ème} vœu d'élèves refusés dans les lycées Charlemagne, Hélène Boucher, Sophie Germain ou Victor Hugo. Ces élèves se retrouvent affectés dans des lycées comme Victor Hugo, Sophie Germain ou Hélène Boucher pour 8 d'entre eux, mais aussi dans les lycées Arago, Ravel, Voltaire ou Simone Weil. Ce groupe d'élèves présente une très forte hétérogénéité.

Entre 15 et 14 de moyenne (10 élèves), se retrouve un groupe d'élèves hétérogène :

- d'une part, des élèves affectés aux lycées Victor Hugo ou Sophie Germain en 1^{er} vœu ;

- d'autre part, des élèves qui, avec les mêmes moyennes, se voient affectés aux lycées Simone Weil, Ravel ou Arago en 4^{ème}, 5^{ème} ou 6^{ème} vœu.

Enfin avec moins de 14 de moyenne, 24 élèves (soit environ un quart de l'effectif) :

- La majorité fait le choix d'une affectation dans un lycée privé ;
- 2 vont dans un lycée professionnel ;
- Une demi-douzaine quitte le district Est de Paris ;
- Les autres sont affectés aux lycées Voltaire ou Dorian.

Pour finir, 4% des élèves se retrouvent sans affectation au 1^{er} tour.

Pour nous aider à compléter cette étude

Pour ceux d'entre vous, élèves, parents ou professeur de 3^{ème} qui le souhaitent, vous pouvez nous communiquer les éléments d'information qui nous permettront de consolider notre statistique. Ces informations consolidées seront très utiles aux prochaines générations d'enfants du collège.

Les informations dont nous avons besoin sont :

Le prénom, l'initiale du nom de famille, la moyenne générale, le lycée d'affectation et les 8 vœux dans l'ordre.

Rappel : aucune information individuelle ne sera publiée.